

Les propriétaires de moulins se rencontrent

La NR.fr - 07/09/2017



Les participants ont visité le moulin Robin.

C'est à Château-Larcher que Joël Faucher, président de l'association des Moulins du Poitou, Daniel Rocchi, vice-président, les adhérents et l'ARF (Association des riverains de France), représentée par Guy Joyau, avaient invité à leur journée détente, le 28 août dernier, les associations riveraines des Deux-Sèvres et de la Vendée représentées par Marie-Christine Chapalan et par Robert Birot. Ils ont été accueillis par Francis Gargouil, maire de Château-Larcher et Alain Labelle, adjoint et membre de l'association des Moulins ainsi que Philippe Blonde, président de l'association du Patrimoine.

Lors de cette journée, les propriétaires de moulins ont apprécié la visite du moulin Robin avec pour guide Philippe Blonde. En effet, quatre activités y étaient exercées : la fabrique de l'huile, de la farine, le travail du bois et de l'acier (fabrication de roues de brouettes). Acquis par la municipalité, le moulin Robin est aujourd'hui en partie restauré grâce à des chantiers de jeunes et à l'action des bénévoles de la cité. Après la visite de la lanterne des morts, les participants ont poursuivi leurs échanges autour d'un repas.

Inquiétude des propriétaires

Au cours de cette rencontre, les participants ont fait part de leurs inquiétudes concernant les projets d'arasement voire d'effacement de seuils, des nouvelles directives de la loi Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et de ses directives, la nouvelle cartographie des cours d'eau et la remise en cause de la transmission des droits fondée en titre aux ayants droit. Étant entendu que de nombreux experts reconnaissent les bienfaits des chaussées et leur utilité en cette période d'étiage très sévère, elles permettent la préservation de la vie aquatique, des réserves incendie et la régulation des crues.

Des initiatives positives : dans cet esprit, sur la Clouère, d'ici quelques mois, deux installations, l'une sur la commune de Marnay au moulin de Trancart chez Joël Faucher puis l'autre au moulin de Châtillon chez Alain Labelle, vont voir le jour et produire de l'énergie hydroélectrique. Pour mémoire, dans notre région, sur une année de 8.760 heures, le photovoltaïque produit durant 1.200 heures, l'éolien environ 2.000 heures et l'hydroélectricité entre 6 et 7.000 heures, suivant le débit des rivières.